

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 OCTOBRE 2011
Délibération n° 2011-145

**37 – NANTES – OPERATION D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC CHATEAU FEYDEAU –
APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE**

Date de la convocation : 14 octobre 2011
Nombre de Conseillers en exercice : 113

Président de séance : M. Jean-Marc AYRAULT, Député-Maire de Nantes
Secrétaire de séance : M. Octave CESTOR, Conseiller municipal de Nantes

Présents : 81

M. AFFILE Bertrand, M. AUMON Yves, M. AYRAULT Jean-Marc, M. BAINVEL Julien, M. BARAU Patrick, Mme BASSAL Aïcha, M. BLINEAU Benoît, M. BODINIER Christian, M. BOLO Pascal, M. BOLZER Bernard, M. BOUE Maurice, M. BRISSET Christian, M. CESTOR Octave, M. CHESNEAU Bernard, Mme CHIRON Pascale, Mme CLERGEAU Marie-Françoise, M. COTREL Patrick, M. COUTANT-NEVOUX Alain, M. COUTURIER Christian, Mme COYAC Gisèle, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, Mme DEMANGEAU Valérie, M. EVEN Pierre, Mme FEVRIER Florence, M. FOUGERAT Jean-Pierre, M. GACHET Emmanuel, M. GARCON Pierre, M. GARREAU Jacques, Mme GEMIEUX Béatrice, M. GILLAIZEAU Jacques, Mme GIRAUDET Véronique, M. GRELARD Hervé, M. GUILLET Claude, M. GUIN Yannick, M. HAGIMONT Jean-Marc, Mme HAKEM Abbassia, Mme HEUZEY Catherine, M. HIERNARD Hugues, M. JOSSIC Jean-Louis, M. LANNUZEL Raymond, M. LE BRUN Pierre-Yves, M. LE DRENN Jean-Luc, Mme LE POMELLE Marie-Laure, Mme LE STER Michèle, M. LEBRETON Hervé, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEGENDRE Jean-Pierre, M. LEMASLE Jean-Pierre, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel Joseph, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MAZZORANA-KREMER Alexandre, Mme MERAND Isabelle, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MOROT Alain, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme NICOLAS-GUILLET Annie, M. OLIVE Gérard, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PLANTIVE Liliane, M. PLAZE Michel, Mme RABILLE-FRONTERO Marie-Christine, M. REBOUH Ali, M. RETIERE Gilles, M. RETIERE Jean-François, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, M. ROHO Jean-Claude, M. ROUSSEL Fabrice, M. SEILLIER Philippe, M. SIMONET Loïc, M. TREGUIER Pierre, Mme VAN GOETHEM Sophie, Mme VIDARD Jocelyne, M. VINCE Yann, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 29

M. AUGIER André (pouvoir à M. AUMON Yves), M. AUNETTE Bernard (pouvoir à M. LE DRENN Jean-Luc), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CESTOR Octave), M. BONTEMPS Gilles (pouvoir à M. LUCAS Michel Joseph), Mme BOUFFENIE Delphine (pouvoir à M. ROHO Jean-Claude), M. BUQUEN Eric (pouvoir à Mme NICOLAS-GUILLET Annie), Mme CHOQUET Catherine (pouvoir à Mme FEVRIER Florence), M. CLERGEAU Christophe (pouvoir à M. BOLO Pascal), M. DEJOIE Laurent (pouvoir à Mme LE STER Michèle), Mme ESNEE Catherine (pouvoir à Mme NEDELEC Marie Hélène), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à Mme LE POMELLE Marie-Laure), M. GAUTIER Charles (pouvoir à M. RETIERE Gilles), Mme GESSANT Marie-Cécile (pouvoir à M. BODINIER Christian), Mme GRESSUS Michèle (pouvoir à M. OLIVE Gérard), M. GUERRIAU Joël (pouvoir à Mme MERAND Isabelle), Mme JOZAN Sophie (pouvoir à M. BAINVEL Julien), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. AFFILE Bertrand), M. MAGNEN Jean-Philippe (pouvoir à M. GACHET Emmanuel), M. MARTINEAU David (pouvoir à M. REBOUH Ali), Mme MEUNIER Michelle (pouvoir à M. BRISSET Christian), Mme PIAU Catherine (pouvoir à M. LEBRETON Hervé), M. PRAS Pascal (pouvoir à M. CHESNEAU Bernard), M. RAIMBOURG Dominique (pouvoir à M. HAGIMONT Jean-Marc), M. RICA Michel (pouvoir à M. VINCE Yann), M. RIMBERT Patrick (pouvoir à Mme CLERGEAU Marie-Françoise), Mme ROLLAND Johanna (pouvoir à Mme DANIEL Karine), Mme TOUCHEFEU Catherine (pouvoir à Mme HAKEM Abbassia), M. VEY Alain (pouvoir à Mme GIRAUDET Véronique), M. VRAIN Bertrand (pouvoir à M. EVEN Pierre)

Absents : 3

M. DE RUGY François, M. GALLIOT Gilbert, Mme GUIST'HAU Elisabeth

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20111021-2011-145DC-DE
Date de signature : -
Date de réception : 03/11/2011

Direction de l'Espace Public

**37 – NANTES – OPERATION D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC CHATEAU FEYDEAU –
APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE**

EXPOSE

Le projet Feydeau Est- Château Mercoeur propose de recomposer l'actuel square Elisa Mercœur en créant un vaste jardin mettant en scène le château et l'Île Feydeau, de fluidifier les déplacements en ramenant la chaussée le long de la voie SNCF, d'améliorer la liaison vers le quartier Baco et de valoriser les circulations douces en rééquilibrant le rapport entre les différents usages sur l'espace public.

Ce projet s'intègre dans la réflexion globale du plan de cohérence de la gare à la Loire et tient compte des orientations du Plan de Déplacement Urbain (PDU). Ces dernières et l'objectif d'apaisement de la circulation de l'hyper centre rendent nécessaires l'augmentation de la capacité du carrefour du bas de la rue de Strasbourg et donc son déplacement.

Le conseil communautaire du 9 mars 2007 avait décidé d'engager une concertation préalable sur ce projet en application de l'article L300-2 du code de l'Urbanisme.

Celle-ci s'est déroulée en avril et mai 2011 et le conseil communautaire en a tiré le bilan le 20 juin 2011.

Les observations du public ont été intégrées à la réflexion engagée sur l'aménagement de l'espace public Château Feydeau et dans le programme qui vous est soumis ce jour.

Celui-ci propose donc de:

- Poursuivre l'affirmation d'une image cohérente de l'espace autrefois occupé par le fleuve et ses quais et mettre en scène et valoriser le patrimoine architectural et historique :
 - en rattachant le square Elisa Mercœur au Château et à l'île Feydeau, requalifiant ainsi ce jardin de centre-ville, notamment en déplaçant la voirie le long de la voie SNCF,
 - en mettant en scène la pointe de l'île Feydeau par la création de douves vertes créant un effet de proue et rappelant l'insularité originelle du quartier,
 - en mettant en scène le château par la création face à lui d'une esplanade, lieu de contemplation et de détente où sera implanté un miroir d'eau le reflétant, rappelant la présence du bras de Loire,
 - en veillant à ce que l'aménagement du parking Baco en lien avec le passage de la ligne de chronobus C3 soit conduit en cohérence avec le présent projet,
 - en travaillant avec l'artiste qui l'a créée pour adapter et repositionner l'œuvre implantée sur le bassin du square Mercoeur.
- privilégier les parcours piétons et deux roues, fluidifier la circulation et rééquilibrer les différents usages de l'espace public :
 - en assurant la continuité de la promenade piétonne et vélo de la Gare à la Loire,
 - en réalisant au long de la voie ferrée une piste cyclable bidirectionnelle,
 - en fluidifiant la circulation et en augmentant la capacité du carrefour du bas de la rue de Strasbourg par la création d'un giratoire éloigné de la traversée de la ligne de tramway, tout en réduisant le gabarit actuel du Cours JF Kennedy,
 - en améliorant l'accessibilité et la sécurisation du passage souterrain vers le quartier Madeleine/Champ de Mars

- préserver et mettre en valeur le patrimoine arboré et végétal, favoriser les usages de proximité et la qualité de l'espace public pour les habitants des quartiers riverains :
 - par le maintien des arbres remarquables isolés - séquoia de Chine, hêtre pleureur...-, de bosquets de chênes, de certains platanes, de l'alignement de cèdres... et la replantation d'arbres de haute tige et en cépées pour compenser et au-delà la suppression des arbres due à un mauvais état phytosanitaire et au parti d'aménagement,
 - par la création d'une surface des espaces verts au moins égale à la surface actuelle,
 - en développant un espace de proximité de type square, familial et de qualité, doté de jeux d'enfants, proche de l'île Feydeau.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 12 541 806 € HT, soit 15 000 000 € TTC.

L'opération globale sera conduite sous maîtrise d'œuvre interne, avec l'appui d'un assistant à maître d'ouvrage.

Des missions de maîtrise d'œuvre partielle pourront être confiées à des maîtres d'œuvre externes et un maître d'œuvre spécifique sera recherché pour la conception et la réalisation du miroir d'eau.

Pour le financement de cette opération, une subvention sera sollicitée auprès des organismes ou collectivités engagées sur ce type d'aménagement d'espaces public notamment l'Europe, la Région, le Conseil général de Loire-Atlantique.

Les crédits correspondants sont prévus au budget sur l'AP n°036 et libellé Nouveaux aménagements de voirie, opération 2011-3270 – Espaces publics Feydeau Est.

La concertation sera poursuivie notamment en phase études lors de l'enquête publique « type Bouchardeau ». Cette phase de concertation permettra d'élaborer et de présenter le projet.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

1. Approuve le programme de l'opération d'aménagement Feydeau Est- Château Mercoeur sur la commune de Nantes et fixe l'enveloppe prévisionnelle de cette opération à 12 541 806 € HT soit 15 000 000 € TTC.
2. Sollicite une subvention auprès des organismes ou collectivités engagées sur ce type d'aménagement d'espaces publics notamment l'Europe, la Région, le Conseil général de Loire-Atlantique

3. Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Nantes, le 21 octobre 2011

Le Président de Nantes Métropole,
Député-Maire de Nantes,

Jean-Marc AYRAULT

Le Président de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 28 octobre 2011 et reçue en préfecture le

Jean-Marc AYRAULT